longe ce bois et dont la chasse appartient à M. de Rantz.

Ces chasseurs à la vue du garde qui se dirigeait vers eux, ont pris la fuite et se sont réfugiés dans le bois ; Buitel a contourné ce bois pour leur couper la retraite, mais au moment où il en atteignait l'extrémité, il a reçu de *l'un* des chasseurs qui s'était embusqué dans un taillis, un coup de fusil en pleine poitrine grièvement blessé, il a pu à grand peine regagner sa demeure, et cinq jours après, le 10 octobre, il est mort des suites de ses blessures.

Aussitôt rentré chez lui, Buitel a déclaré que son meurtrier était l'accusé Monsauret; il a renouvelé depuis cette déclaration devant de nombreux témoins, et il l'a affirmé une dernière fois avec énergie au maréchal des logis d'Aire, quelques heures avant sa mort.

Il a également donné le signalement du chien qui accompagnait le chasseur et fait connaître que ce chien sous poil noir avec un collier blanc, portait un signe distinctif consistant en une touffe de poils blancs à l'extrémité de la queue.

Monsauret a invoqué un alibi qu'il a réussi d'abord à faire accréditer par son ami Lardeur : mais au cours de l'information ce témoin revenant sur ses premières déclarations qu'il reconnaissait mensongères, a affirmé que les chasseurs surpris par Buitel le 14 octobre étaient lui-même et Monsauret, auquel il servait de traqueur, que Monsauret seul était armé d'un fusil, et que c'était Monsauret qui avait tiré sur le garde.

Il a été en outre constaté que le chien que possédait Monsauret répondait exactement au signalement donné par Buitel, que notamment ce chien, le 14 octobre portait bien à l'extrémité de la queue une touffe de poils blanc; que postérieurement à cette date Monsauret avait lui-même coupé cette touffe de poils.

Il a enfin été retrouvé sur le lieu du crime un morceau de papier ayant servi de bourre à la cartouche tirée sur Buitel et il a été reconnu que dans toutes les cartouches dont se servait Monsauret, le plomb était contrairement à l'usage, retenu avec un papier.

Monsauret est très mal noté : il est redouté de tous : il a déjà été condamné trois fois pour coups et blessures.

L'audition des témoins et l'interrogatoire de l'accusé.

22 témoins sont cités par le ministère public, et 12 par la défense.

Dans son interrogatoire, Monsauret nie énergiquement tous les faits de l'accusation, il déc are que Lardeur qui l'accuse d'être le meurtrier parce qu'il était avec lui, ment, et que c'est peut être lui qui est l'assassin, que le jour du crime, Lardeur lui a confié qu'il avait vu le garde à la chasse et avait tiré dessus.

Les témoins confirment les faits relatés en l'acte d'accusation.

Le ministère public demande la peine de mort.

Me Marion, défenseur de l'accusé, réclame un verdict d'acquittement.

Monsauret est condamné à 20 ans de travaux forcés.

L'Histoire au Jour le Jour

21 décembre 1789.

Sermon en faveur du mariage des prêtres

L'effervescence et l'esprit d'émancipation gagnaient les divers corps de la société ; tous ceux ayant souffert des entraves de l'ancien régime se redressaient et tentaient de s'affranchir du joug que les vieilles règles faisaient peser sur eux.

Le 12 décembre 1789, dans l'église de St-Etienne du Mont, eut lieu une réunion provoquée par le curé de paroisse et dans laquelle on discuta, pour la première fois en public, la question du célibat des prêtres, que les philosophes et les écrivains livraient depuis longtemps aux controverses.

La réunion fut agitée ; dix neuf prêtres prirent la parole ; presque tous parlèrent en faveur du mariage des ecclésiastiques. Le principal orateur de cette soirée fut l'abbé de Courrand, affirmant que sous le ciel, il n'est pas plus bel ornement que les femmes et qu'il faut aller au devant d'elles. Il cite du latin, s'appuya sur les textes de l'Ecriture et promit pour sa part que, si sa motion passait, il sortirait de lui « une postérité plus nombreuse que celle d'Abraham ».

A minuit, le fougueux abbé parlait encore ; voyant que la foule allait acclamer la proposition en faveur du mariage des prêtres le président, y étant opposé, leva la séance au milieu des sifflets de la salle et du mécontentement de plusieurs prêtres, qui avaient chaudement applaudi l'abbé de Courrand et promettaient à la nation une nombreuse progéniture.

Les ennemis du célibat ecclésiastique prouvèrent que le mariage des prêtres est seulement une question de discipline intérieure : en effet, jusqu'au concile de Latran de 1123, les prêtres s'unirent librement; ce concile interdit le mariage et le concubinat des clercs; mais les prêtres, les chanoines et les évêques n'en continuèrent pas moins à se marier secrètement, chose alors très facile, car le mariage civil avec toutes ses formalités et sa publicité n'existe pas.

La question devait être tranchée plus tard par la Convention, qui, par la loi du 17 août 1792, proclamant la liberté du mariage des prêtres et prononça des peines coercitives contre ceux qui voudraient l'empêcher.

Le premier prêtre de Paris qui usa de la liberté donnée par la loi nouvelle fut l'abbé Jean Bernard, vicaire de l'église Sainte-Marguerite, dans le faubourg St Antoine.

Thomas Lindet, député à la Convention et évêque de l'Eure, se maria en novembre 1792; il fut le premier évêque donnant cet exemple, et bénissant son union civile par un curé père de famille ; un grand nombre d'évêques et de prêtres constitutionnels suivirent ; beaucoup même se marièrent civilement, donnant ainsi une éclatante adhésion à l'esprit révolutionnaire.

Le pape Pie VII, lors de sa signature du Concordat, autorisa le mariage de l'évêque d'Autun, Talleyrand, avec Mme Grant, plus de quinze mille prêtres, mariés pendant la révolution, obtinrent individuellement du pape une dispense les déliant de leurs anciens vœux.

JEAN-BERNARD.

FAITS DIVERS

PRADO A LA ROQUETTE

Les journées d'un condamné à mort. Ses discussions avec l'abbé Faure.

Prado continue à affecter le plus grand calme, en attendant que la justice ait définitivement statué sur son sort. Il passe ses journées à lire ses œuvres et à fumer des cigarettes, et tout en gardant vis-à vis des agents préposés à sa surveillance une certaine froideur, le condamné se laisse aller, rarement il est vrai, à jouer quelquefois aux dominos avec ses gardiens.

L'assassin de la fille Agostini, qui a la camisole de force, a obtenu par faveur spéciale, en raison de sa bonne conduite, d'avoir le bras droit libre. Ce qui paraît surtout le contrarier, c'est de ne pouvoir fréquemment aller se promener dans le préau réservé aux condamnés à mort.

Prado, en dehors de M. Beauquesne, directeur du dépôt des condamnés, et du gardien chef, ne reçoit que très rarement la visite de l'aumônier de la prison.

Il affecte d'éviter les conversations traitant de religion, et paraît se complaire à discuter philosophie avec l'abbé Faure.

Plusieurs de nos confrères avaient annoncé que Prado avait reçu notification du rejet de son recours en cassation, nous sommes en mesure d'affirmer qu'il n'en est rien.

Méfiez-vous

C'est à vous qui souffrez de la gorge, et que fatigue votre toux sèche, que s'adresse cette réclame humanitaire. Provoquez l'expectoration qui débarrasse les bronches et la poitrine, par les PASTILLES ALEXANDRE.

1 fr. 10 l'étui. — Toutes pharmacies.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Dilt, rue Esquermoise, 60; Fanyau; Donts et Cie; Cousin; Pharmacie centrale Gobert et Cie. — A Tourcoing : Brunon, Vannesville. — A Valenciennes : Sabin-Houiet. — A Fresnes : Barrière, pharmacien. — Huart, pharmacien rue de Mons, à Maubeuge. — Quesnoy-sur-Mer : M. Dutertre, pharmacien. De 85, 19, rue de la Cour, à Hondschoote (Nord). —Toutes pharmacies.

TRIBUNE PUBLIQUE

Roubaix, 18 décembre.

Monsieur le Directeur,
de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*,

Je sollicite de votre obligeance l'insertion dans votre journal des lignes suivantes :

Depuis plusieurs mois je suis incommodé chez moi à un tel point qu'il faut le voir pour le croire.

Les latrines de mes voisins, rue de la Gare coulent continuellement dans ma cuisine et infectent toute ma maison, l'égoût qui passe dans ma cour, et le ruveroir en sont toujours pleines.

C'est une infection sans pareille et s'il survenait une épidémie, tout le quartier en souffrirait. Certainement, elle trouverait là un foyer tout préparé.

J'ai averti plusieurs fois mon propriétaire, j'ai écrit au Commissaire de police, j'ai écrit à M. le Maire de Roubaix, impossible d'obtenir satisfaction.

Ne pourrez-vous, M. le Rédacteur, m'indiquer un moyen d'obliger les intéressés à faire le nécessaire ?

Peut-être que la publication de cette lettre engagera l'autorité municipale à agir en ce sens.

Dans cet espoir, je vous présente, Monsieur, mes sincères salutations.

Jean DEBACKER,
Estaminet *Au Progrès*,
rue du Chemin de Fer.

Spectacles et Concerts

Grand Théâtre. — *Une première.* — Lundi la troupe de comédie de l'Hippodrome, a donné la première de « Fausse Alerte », pièce en un acte de MM. George Doudsant et Louis Danozelles, deux confrères de la presse locale et lilloise.

La donnée de « Fausse Alerte » est des plus simples; les auteurs l'ont exposée en termes clairs et spirituels. La voici en quelques lignes.

Un jeune homme, Mme Clairarais, se désole de voir son mari, commençant retiré des affaires après un gros héritage, la délaisser pour la politique et vivre avec trépidation, le cœur à certaine marquise de Sorges, qui jouit d'une influence assez sérieuse dans le monde électoral de Chambercy.

Celle-ci s'est mis en tête de faire de Clairarais un conseiller général, et que ce dernier a consenti pourvu que la marquise l'en dédommage d'une façon... positive. Mais elle ne veut point entendre parler de mariage, la fin de l'élection, car dit-elle, pour lui plaire, il faut vaincre.

Grâce à l'autorité qu'elle a pris sur Clairarais, elle s'introduit chez lui, dépouille sa correspondance, même son élection et l'écoutant toujours quand il veut qu'il dépêche un ami.

A la fin le candidat amoureux s'aperçoit qu'on le berne et veut rompre ses relations avec la marquise.

C'est ici que les auteurs ont placé le nœud de leur pièce, nœud que nous ne saurions, dénoncer, mais qui n'en est pas moins un moyen de théâtre tout facile qu'il paraisse.

Clairarais comprend que la façon dont il amènera la rupture quand il s'aperçoit à l'odeur du parfum préféré de sa femme, que cette dernière est près de lui qu'elle l'entend, qu'elle l'espionne peut être. Alors l'indignité de sa conduite lui apparaît, il voit toute l'ingénuité de ses procédés vis-à vis de celle qui l'adore et qui l'aime toujours. Aussitôt son parti est pris, il renvoie la marquise, implore son pardon, le pardonnor et la « fausse alerte » de son épouse chérie va bientôt se changer en un renouveau de bonheur et de tranquillité.

La pièce de MM. Doudsant et Danozelle est écrite d'un style alerte et familier qui n'en fait pas le moindre charme; elle contient quelques bons mots bien tournés, comme celui-ci par exemple : « Le corps électoral, mon cher, ressemble à la femme. — Parce qu'il varie ? — Peut-être ! mais parce qu'on doit aussi, l'emporter d'assaut... »

Il y en a encore d'autres comme celui des candidats qui recherchent surtout les influences et s'inquiètent peu des réputations; mais nous sommes forcé de nous arrêter là pour nous occuper de l'interprétation qui a été bonne.

Mlle Percy et M. Thierry ont bien compris le couple Clairarais et ont rendu leurs rôles avec beaucoup de fineses et d'intelligence; Mlle Delaisse portait avec distinction la jolie toilette de la marquise de Sorges et s'est on ne peut mieux acquitté de son personnage. Dans Fontanelle, M. Alix nous a montre un ex-vieux, exprit en femmes et en politique. Nous n'aurions rien dit de M. Mauroy, qui n'a que deux mots à prononcer, s'il ne s'était avisé de s'affubler d'une perruque ondrée et de passer la calotte courte. Trop « vieux régime » ce costume et quand on sort un candidat au conseil général, on ne s'habille pas comme sous Louis XV, même pour plaire à la marquise de Sorges.

Le public a fêté à « Fausse Alerte », un succès bien mérité et nous joignons à ses applaudissements, nos meilleures félicitations à MM. George Doudsant et Louis Danozelle.

C. DURANT fils

Théâtre de Roubaix. — Salle comble dimanche, pour Monte-Cristo et le Petit Duc, deux pièces populaires à juste titre, et qui expliquent suffisamment l'affluence du public au théâtre de Roubaix.

Monte-Cristo est trop connu pour que nous en fassions un l'analyse ; disons, cependant, que le drame est bien d'égaler le roman. Pour qu'il n'y pas lieu critiqué, la pièce reste dans une série d'obscurité préjudiciable à l'effet que devrait produ re sur le spectateur, l'œuvre d'Alexandre Dumas.

Néanmoins, malgré le cadre, restreint dans lequel l'auteur a dû enfermer un ouvrage de si grande envergure, la pièce contient nombre de scènes fort intéressantes et qui lui ont l'intérêt à appaudir. L'acte de la prison, entr'autres est d'un effet si puissant, la situation paraît si naturelle et les caractères de Faria et Dantès sont présentés d'une façon si heureuse, qu'il est impossible que ce ne soit pas vivement ému devant tant de générosité et de grandeur d'âme.

Quel charmeur que Dumas, avec quel talent il compose ses héros, comme il sait bien donner toutes les vertus, toutes les qualités et même tous les défauts qui leur sont propres. Sous sa plume brûlante, sous son imagination féconde et imagée, tous les personnages sont passés à l'immortalité ; Monte-Cristo, d'Artagnan, Porthos, et tous les autres sont restés populaires. Ces êtres fantastiques paraissent presque possédés, tant il leur a donné d'illusion et d'apparence vraie.

La troupe de Mme Deschamps a fort bien rendu Monte-Cristo : MM. Landry et Darvys en particulier, se sont parfaitement acquittés de leurs rôles de Dantès et Faria. Il ont été rappelés après l'acte de la prison qu'ils ont joué en comédiens consommés.

M. Couvreur a fait rire dans Gargousse, MM. Robert, Rogeot, Milard, Mme Milard, Grégeon et Manon formaient un ensemble des plus satisfaisants.

Le Petit Duc terminait le spectacle ; nous avons parlé la semaine dernière de la charmante opérette de Lecocq, qui obtient toujours un grand succès et où l'on applaudit fort Mlle Marie Deschamps, MM. Louis Couvreur et Milard.

On annonce pour dimanche Girofflé Girofla, une des plus amusantes opérettes d'Offenbach.

C. D.

Programmes des Théâtres-Concerts

GRAND-THÉATRE DE ROUBAIX (Direction de M. Alix.) — Bureaux à 7 heures. Rideau à 7 1/2. Jeudi 20 décembre. — Douzième représentation d'*Opéra, Mireille*, op. com. en 5 actes et 4 tabl. paroles de M. Carré, mus. de Ch. Gounod. — *Le Postillon de Lonjumeau*, op. com. en 3 actes, de MM. Leuven et Brunswich, mus. d'Adolphe Adam.

M. Jau-Boyer étant empêché, M. Soum a bien voulu se charger de jouer les rôle Ourias dans *Mireille*.

Dimanche 23 décembre 1888 : 8e matinée classique.

THEATRE DE ROUBAIX. (Direction : Mme veuve Deschamps).— Bureaux à 7 h. 1/2. Rideau à 8 heures. — Jeudi 20 décembre 1888. — *Les Mousquetaires au couvent*, opéra comique en 3 actes, de MM. *Perrier* et J. Février, musique de M. L. Varney. — *Prête-moi ta femme*, comédie en 2 actes de M. M. Desvallières.

Prix des places ordinaire.

Petite Correspondance

A. R.—L'extrait de naissance doit être délivré à tout requérant dans les bureaux de la commune où il est né. Il est délivré par le maire, le requérant doit en référer à l'autorité préfectorale si c'est en France et à la députation permanente si c'est en Belgique.

LE FACTEUR.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 19 décembre

Rosalie Philips, rue Jacquart, cour D'hallulin, 16. — Henri Ronssel, rue du Tilleul, cour Du Joseph, 8. — Alfred Delsecher, rue de Lille, cour Scherpereel, 8. — Jeanne Lapauw, rue de France, cour Lampe, 8.

Décès

Louise Capaumont, rentière, 19 ans, rue de Lille, 218. — Marie Veiry, 72 ans, sans profession, rue des Lignes, 15. — Emile Fontaine, 4 mois, rue Thécle, 16. — Jean Demeulenaire, 11 ans, rue Fasse-aux-Chênes, sous 8 ruesmart. — Denis Nys, 48 ans, décorateur, Hôtel-Dieu. — Cyrille Zennevort, 46 ans, journalier, Hôtel-Dieu.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 18 décembre

Elisa Matheeuws, rent de Neuville. — Alexandre Catloire, rue Neuve. — Marie-Cerf, rue du Fouqueur. — Joseph Crétin, rue d'Anvers. — Paul Florin, rue Ste-Germaine.

Décès du 18 Décembre

Célina Deyrolle, 22 mois, au bourg. — Rufine Dujardin, 75 ans, à l'hospice. — Blanche Leclercq, 15 ans, rue de Rodan. — Edouard Lyber, 35 ans, rue des Piats.

ETAT-CIVIL DE WATHELOS

Du 15 au 19 décembre

Naissances

Marie Lepoutre, V. place. — Laurent Delemme, Beaulieu. — Henri Desmettre, Hourde. — Hélène Dewaele, Crétinier. — Germaine Desrumaux, St-Liévin. — Léopold Clément, Carloyère. — Eugène Delaporte, Hannoyer, rue Neuve. — Léon Tiriau, Grimonpont. — Arthur Dathemont, V. place.

Décès. — Marguerite Lefleman †, 2 ans 2 mois, rue de l'église. — Albert Dumouveaux, 16 mois, Crétinier. — Lucien Dubrulle-Dingenheim, 18 mois, Sartel. — Gustave Dubrulle-Dingenheim, 18 mois, tissserand, Hopital. — Catherine Dubrulle, 55 ans 8 mois, sans profession, Hospice. — Léocadie Vrad, 53 ans 8 mois, rentière, Hôtel-Dieu.

Mariage. — Entre : Jean-Baptiste Dubus, 37 ans, boulanger et Sophie Delannoy, 31 ans, cultivatrice.

ETAT-CIVIL DE BOUSBECQUE

Du 8 au 15 décembre

Naissances. — Ernest Bosquart, rue de Menin. Décès. — Marie Houssy, 4 mois, au Grameset. Mariage. — Néant.

BIBLIOGRAPHIE

MAGASIN D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION

Tomes 47 et 48. — Année 1888

Deux beaux volumes grand in-8 illustrés de 250 dessins chacun :

Broché, 7 fr. — Cartonné, 10 fr. — Relié, 12 fr.

(Abonnement : Paris, 14 fr. — Départements, 16 fr.)

Vingt-quatre années écoulées de vogue soutenue, tels sont les titres inappréciables de ce recueil périodique fondé par P. J. Stahl, avec le concours de MM. Jules Verne et Jean Macé. Cette publication est un des succès de librairie les plus nets et les plus dignes d'être signalés.

Le nom de P. J. Stahl, un des écrivains moralistes les plus distingués, restera attaché à cette œuvre qui est sienne, et grâce à laquelle il a donné une orientation nouvelle, ou plutôt imprimé une impulsion féconde à un genre littéraire pour ainsi dire inventé par lui.

Ces deux volumes nouveaux du « Magasin d'éducation et de récréation » ont la même variété et la même supériorité que ceux qui les ont précédés. Ils sont, en quelque sorte, le bilan de cette publication si vivante et si utile. Jamais, Hetzel, qui n'épargne rien pour l'instruction et la récréation de la jeunesse, et dont les efforts ont été récompensés par l'Académie française, dont nul ne récusera le suffrage. C'est vraiment plus qu'un simple recueil, qu'il est unique jusqu'à ce jour.

Ils renferment l'œuvre nouvelle de Jules Verne « Deux ans de Vacances » et « Mistress Branican » de Bider-Haggard » ; les « Douze » ; de Berlin; de « New York à Brest », roman inédit de Laurie, et quantités de variétés signées: Legouvé, Dupin de St André, Lermont, Vadier, Spark, P. Nath, P. Greuse, accompagnées des dessins des artistes les plus renommés.

L'année 1889 réserve plus d'une surprise aux jeunes abonnés et à ceux, très nombreux, qui lui sont fidèles depuis sa création : — « Famille sans nom », de Jules Verne ; « l'Aînée » de Desmont ; « Mémoires d'un collégien russe, de Laurie ; Une Elève de seize ans, de E. Legouvé ; « Marcelle Allemand, par Gerbevoye, et nombre d'autres.

L'abonnement à ce recueil sans rival est le plus agréable cadeau qui puisse être fait aux enfants car il se renouvelle tous les quinze jours et son prix est des plus modestes.

VIN DE BORDEAUX NATURE
GARANTI A L'ANALYSE
La Barrique de 225 lit. logés 120 f La Barrique 225 lit. logés
RENDUE FRANCO de PORT en Gare de l'ACHETEUR
S'adresser à l'Union syndicale des grands crus de la Gironde, Bordeaux
La Maison accepte des traites remises à la commission et aux appointements, mais ayant une clientèle et d'excellentes références.
Sur demande envoi du Catalogue général.
GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT
21.28d. 4.44j.344

PAUX DE DENTS
Guérison instantanée par la Baume Sédatif Chautard
Pour toutes douleurs de dents, 1 fr. 50. Pharmacie Frères, 1 fr. 25

Le SANG, c'est la VIE!!!
Régénération du Sang par
Le ROB LECHAUX et les Dragées de Rob Lechaux
Cod. 34, 1f. 34, 34, 1f
DÉPURATIF VÉGÉTAL
aux Sucs concentrés et intacts de Cresson alsacien pur et Pensée sauvage
Produit végétal, parfait, pur, inoffensif, conservant par la vapeur ses principes actifs, sans altération.
Le ROB LECHAUX purifie et régénère le sang, réveille l'appétit, active la nutrition et la formation des globules rouges du sang, détruit sans retour toutes les impuretés que le sang, très transmettrait aux organes, prévient et guérit rapidement : Glandes, Démangeaisons, Boutons, Pustules, Eczémas, Rougeurs, Dartres, Maladies cutanées, Tous rebelles, Anémie, Maladies de Langueur, Rachitisme, Pâleur, Lymphatisme, Maux d'estomac, Maux de tête, Vertiges, Bourdonnements d'oreilles et aux Fièvres intermittentes, Bronchites, Toux rebelles, Rhumes, Grippes, Asthmes, Rhumatismes, Douleurs des membres, Jambes lourdes et enflées, Gonflements, Douleurs, Maux de Reins, Vertiges, Bourdonnements d'oreilles, Insomnies, Maux de Tête, Mauvaises Digestions, Sueurs froides, Mauvaises Haleines, Mauvaises Jambes, Ulcères, Varices, Hémorroïdes, Douleurs des